

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS
ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 185/2022

A la Société **STC SARL**

Après avoir reçu le contrat du marché n° 004, conclu avec le Ministère de l'Environnement et Développement Durable, pour un montant total hors taxe de Dollars Américains quatre-vingt-quatre mille sept cent quatre-vingt-quatre, cinquante-six centimes (USD 84.784,56) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 21/07/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Directeur Général a.i